



L'information réglementée se trouve disponible sur notre site
www.sapec.be

Réglementation en matière de transparence

- Le total du capital est de 36.600.000 €, représenté par 1.355.000 actions conférant toutes le droit de vote.
- Le nombre total de droits de vote (dénominateur) est de 1.355.000.
- Le seuil statutaire entraînant une déclaration de transparence est de 3%.

Le 10/09/2008 – 18 h 20